

Mr Michel GAUDIN
Préfet de Police de Paris
7, Bd du Palais
75195 Paris Cedex 04

Paris, le 2 juillet 2008

Monsieur le Préfet,

Par un vœu déposé lors du Conseil de Paris du 16 juin dernier, les élus du 2^{ème} arrondissement avaient attiré votre attention sur la situation au carrefour des rues Greneta et Saint-Denis.

En dépit des efforts du commissariat du 2^{ème} arrondissement, qui multiplie les rondes et les interventions sur ce site, la situation reste insatisfaisante. Diverses plaintes ont été déposées contre certaines de ces personnes qui génèrent une insécurité très mal supportée par les habitants, les commerçants et les nombreux touristes qui fréquentent ce quartier.

Serait-il possible d'envisager que, pendant le temps nécessaire, une voiture de police puisse stationner quotidiennement à ce carrefour, de 14 heures à 23 ou 24 heures, de telle sorte de garantir la sécurité publique qui est un droit de tout citoyen ? En attendant que la mise en place d'une vidéosurveillance puisse être envisagée à ce carrefour, je ne vois que cette solution pour améliorer durablement la tranquillité sur cet espace.

Je vous remercie de l'attention que vous voudrez bien porter à cette demande et vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en ma respectueuse considération.

Sylvie Wieviorka

Copie pour information à :
Jacques BOUTAULT, Maire du 2^{ème}
Pierre SCHAPIRA, adjoint au Maire de Paris
Mr BALLANGER, commissaire principal du 2^{ème} arrondissement